



UNIVERSITÉ DE
SHERBROOKE

Faculté de droit

Annuaire 1997-1998

(L'annuaire de la Faculté de droit constitue le cahier 2 de l'annuaire général de l'Université de Sherbrooke. En conséquence, les pages sont numérotées à compter de 2-1.)

Table des matières

Direction de la Faculté	3
Le personnel	3
Baccalauréat en droit	4
Maîtrise en droit de la santé	6
Diplôme de droit de la santé	7
Diplôme de droit notarial	7
Description des activités pédagogiques	8
Prix, bourses et médaille	18
Calendrier universitaire	20

Pour tout renseignement concernant les PROGRAMMES, s'adresser à :

Faculté de droit

Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) CANADA J1K 2R1
(819) 821-7514 (téléphone)
(819) 821-7578 (télécopieur)
hberard@droit.usherb.ca (adresse électronique)

Pour tout renseignement concernant l'ADMISSION ou l'INSCRIPTION, s'adresser au :

Bureau du registraire

Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) CANADA J1K 2R1
(819) 821-7687 (téléphone)
1-800-267-8337 (ligne sans frais)
(819) 821-7966 (télécopieur)
information@courrier.usherb.ca (adresse électronique)
<http://www.usherb.ca> (site Internet)

Les renseignements publiés dans ce document étaient à jour le 1^{er} mai 1997. L'Université se réserve le droit de modifier ses règlements et programmes sans préavis.

Faculté de droit

Direction de la Faculté

COMITÉ EXÉCUTIF

Doyen

Jean-Guy BERGERON

Vice-doyens

Louis MARQUIS
Luce SAMOISSETTE

Secrétaire

Denise PRATTE

CONSEIL

Jean-Guy BERGERON, président
François AYOTTE
Paul-Marcel BELLAVANCE
Douglas CLARKE
Jean-Marie LAVOIE
Jacques LÉMAÏ
Louis MARQUIS
Denis PARÉ
Denise PRATTE
Charles-Olivier SAINT-JEAN
Luce SAMOISSETTE
Guy TANGUAY
Robert TÉTRAULT
François TÔTH
René TURCOTTE

DIRECTEUR DU PROGRAMME DE DROIT NOTARIAL

Marcel GUY

DIRECTEUR DU PROGRAMME DE MAÎTRISE EN DROIT DE LA SANTÉ

Jean-Marie LAVOIE

DIRECTEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE

Guy TANGUAY

BIBLIOTHÉCAIRE DE RÉFÉRENCE

Daniel BOYER

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE

Angèle CARRIÈRE

Le personnel

Professeur émérite

GUY, Marcel, B.A., LL.L., Notariat (Laval)

Professeures et professeurs titulaires

ANCTIL, Jacques J., B.A. (Laval), LL.L. (Sherbrooke), D.E.S. (Laval)
AUGER, Jacques, B.A. (Montréal), LL.L. (Sherbrooke), LL.M. (Montréal)
BERGERON, Jean-Guy, B.A., LL.L. (Laval), LL.M. (Montréal)
BLACHE, Pierre, B.A., LL.L., D.E.S. (droit public), LL.D. (Montréal)
BOISCLAIR, Claude, B.A., LL.L. (Sherbrooke), D.E.S. (droit privé) (Grenoble)

CODÈRE, Danielle, B.A., LL.L., D.D.N. (Sherbrooke), M.Jur. (Birmingham)
COMTOIS, Suzanne, LL.L. (Sherbrooke), LL.M. (Montréal), LL.M. (N.Y.U.)
DUBÉ, Jean-Louis, B.A., LL.L. (Montréal), Brevet de l'I.S.S.T. (Univ. de Paris), LL.M. (Montréal)
DUBÉ, Marcel, B.A. (Edmundston), B.Péd., LL.L. (Sherbrooke), LL.M. (Montréal)
DURAND, Roger, B.A., LL.L. (Sherbrooke), LL.M. (droit civil) (Ottawa)
KOURI, Robert-P., B.A. (Bishop's), LL.L. (Sherbrooke), M.C.L., D.C.L. (McGill)
LAVOIE, Jean-Marie, B.A., LL.L., D.E.S. (droit public) (Montréal)
MELANSON, Jean, B.A. (Montréal), LL.L. (Sherbrooke), D.E.S. (droit public) (Ottawa), LL.D. (honoris causa) (Montpellier)
PATÉNAUDE, Pierre, B.A., LL.L., D.E.S. (droit public) (Montréal)
PEPIN, René, B.A., LL.L. (Sherbrooke), LL.M. (Montréal)
PHILIPS-NOOTENS, Suzanne, M.D. (Louvain), LL.B. (Sherbrooke), LL.M. (McGill)
POIRIER, Michel Z., LL.L. (Sherbrooke), LL.M. (Dalhousie)
PRATTE, Denise, LL.B. (Sherbrooke), LL.M. (Louvain)
RATTI, Normand, LL.L. (Sherbrooke), LL.M. (York)
TÉTRAULT, Robert, LL.L. (Sherbrooke), LL.M. (Queen's)
TREMBLAY, Luc-B., LL.B. (Sherbrooke), LL.M. (U.B.C.), D.Phil. (Oxford)

Professeures et professeurs agrégés

BILODEAU, Paul-É., B.A., LL.L. (Sherbrooke)
CARTIER, Geneviève, LL.B. (Sherbrooke), LL.M. (Cambridge)
LEMIEUX, Charlotte, B.A. (études françaises), M.A. (études françaises), LL.B. (Sherbrooke), LL.M. (Toronto)
MARQUIS, Louis, LL.B. (Sherbrooke), LL.M. (Cambridge)
SLOSAR, Stanislas, LL.L. (Poznan), D.E.S. (Grenoble), LL.M. (Montréal)
TÔTH, François, LL.B. (Sherbrooke), LL.M. (Toronto)
VÉZINA, Nathalie, B.C.L., LL.B. (McGill), D.E.A. (droit privé) (Strasbourg III)

Professeures et professeur adjoints

DUFOUR, Sophie, LL.B. (Laval), LL.M. (York), LL.M. (Cambridge)
LAVALLÉE, Carmen, B.A. (UQTR), LL.B. (Sherbrooke), D.E.A. (Jean Moulin)
SAMOISSETTE, Luce, LL.L., D.D.N., LL.M. (Sherbrooke), LL.M. (Toronto)
TURCOTTE, René, B.A., LL.L. (Sherbrooke)

Chargées et chargés de cours

ALRIC, Roseline
AUBÉ, Georges
AYOTTE, Michel
BERNATCHEZ, François
BERNIER, Jean-François
BOISCLAIR, Daniel
BOUSQUET, François
BRASSARD, Johanne
CAMPAGNA, André
CLOUTIER, Pierre A.
CÔTÉ, Danielle
COUTURE, Jean
CRÉPEAU, Charles
CRÉPEAU, Paul
CRÉTE, François N.
DESPRÉS, Marcel
DOYON, Bernadette
FARIBAUT, Paul
FOURNIER, André
FRÉCHETTE, Patrick
GINGRAS, Pierre
GRÉGOIRE, Daniel
GUAY, Hélène
GUENIN, Dominique
GUILMAINE, Claudette
KHOURY, Lara
LAVERDIÈRE, Doris
LE BRIS, Sonia

LEBLANC, Jean
 LEBLOND, Claude
 LEFRANÇOIS, Guy
 LEGAULT, Pierre
 LÉGER, Luc
 LESSAGE-JARJOURA, Pauline
 LESSARD, Pierre
 MAILLETTE, Héléne
 MARCHESSEAU, Jean-Guy
 MARTEL, Nadia
 MÉNARD, Jean-Pierre
 MERCIER, Jacinthe
 MONFETTE, Marie-Josée
 MORIN, Guy
 MORIN, Pierre-Yves
 MULLINS, Gary
 OUELLET, Charles
 PARÉ, Denis
 PARISEAU, Marc
 PÉRINET, Louis
 PERREAULT, Dyane
 PLANTE, Micheline
 POUPART, André
 PRATTE, Johanne
 PROVOST, Mario
 REYNEAULT, Nathaly
 REYNOLDS, Stéphane
 RICARD, Suzanne
 ROBITAILLE, André
 ROY, Alain
 SAINT-CYR, Manon
 SAINT-GELAIS, Jérôme
 SIMARD, Raymond-Mathieu
 SYLVESTRE, François
 TÉTRAULT, Jean-Marie
 TÊTREAU, Michel
 THÉROUX, Éric
 THÉROUX, Patrick
 TOUSIGNANT, Daniel
 TREMBLAY, Josée
 VEILLEUX, Roland

Personnel de soutien

ACHIM, Normand
 BÉRARD, Héléne
 BLOUIN, Renée
 BOISVERT, Daniel
 BOUCHER, Francine
 CHARTIER, Diane
 CHÉNARD, Ginette
 COUTURE, Héléne
 DENIS, Pier
 DESRUISSEAU, Diane
 GRENIER, Guylaine
 LÉGER, Marc
 PHANEUF, Lauriane
 RABI, Claudette
 RENAUD, Steve
 ROUSSEAU, Johanne
 ROY, Ginette
 TREMBLAY, Carole
 VALLEE, Dorothée
 VERPAELST, Denis

Le règlement facultaire d'évaluation des apprentissages est publié sur l'Internet à l'adresse : <http://www.usherb.ca> sous la rubrique *Information générale*

Baccalauréat en droit *

(819) 821-8000, poste 2513 (téléphone)
 (819) 821-7578 (télécopieur)
gchenard@droit.usherb.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ: Faculté de droit

GRADE : Bachelière ou bachelier en droit, LL.B.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'accentuer son autonomie en lui permettant d'assumer progressivement sa formation;
- d'acquérir les principes fondamentaux et les concepts de notre système juridique ainsi que toutes les connaissances qui lui sont nécessaires pour bien comprendre le droit qui nous régit et ce, dans une perspective lui permettant d'en mesurer la relation avec la réalité sociale;
- d'acquérir la méthode et les habiletés inhérentes à la discipline juridique tout en lui permettant de s'initier graduellement aux habiletés propres à la pratique du droit;
- de prendre conscience des qualités qui doivent caractériser le comportement du juriste, ainsi que les responsabilités qui lui incombent.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. Règlement des études)

Conditions particulières **

Des conditions particulières d'admission peuvent s'appliquer à certaines catégories de candidates et de candidats universitaires, adultes, détenteurs ou détenteurs de diplômes Common Law, etc.

Exigence d'admission

Pour les clientèles « adultes », se présenter à une entrevue d'admission

Critères de sélection

Pour les clientèles « adultes » la liste des candidates et des candidats retenus est établie sur la base des résultats de l'entrevue (pondération de 25 %), des expériences (pondération 25 %) et sur la base des connaissances acquises comme en fait foi le dossier scolaire (pondération de 50 %).

RÉGIME DES ÉTUDES

Régime régulier à temps complet. Exceptionnellement, la Faculté autorise un régime régulier à demi-temps.

CRÉDITS EXIGÉS : 93

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (63 crédits)

		CR
DRT 100	Obligations I	3
DRT 101	Droit constitutionnel I	3
DRT 102	Droit pénal I	3
DRT 103	Procédure civile I	3
DRT 105	Biens et prescription	3
DRT 106	Droit administratif général I	3
DRT 108	Droit fiscal I	3
DRT 109	Droit international public	3
DRT 110	Recherche et communication I	3
DRT 111	Droit des personnes	3
DRT 113	Droit de l'entreprise I	3
DRT 200	Obligations II	3
DRT 201	Droit constitutionnel II	3
DRT 205	Responsabilité civile	3
DRT 211	Droit patrimonial des conjoints	3
DRT 212	Fondements du droit	3
DRT 213	Interprétation juridique	3
DRT 215	Droit de l'entreprise II	3
DRT 216	Droit de la preuve civile	3

DRT 230	Recherche et communication II	2
DRT 231	Recherche documentaire informatisée	1
DRT 308	Droit des sûretés	3

aux bacheliers et aux bacheliers en droit de l'Université de Sherbrooke ayant maintenu une moyenne supérieure à la moyenne du groupe d'être admis à Queen's et de se voir décerner un baccalauréat en Common Law au terme d'une année d'études.

Activités pédagogiques à option (30 crédits)

Choisies parmi les suivantes :

		CR
DRT 107	Droit du travail I	3
DRT 202	Droit pénal II	3
DRT 203	Procédure civile II	3
DRT 214	Droit de la famille	3
DRT 302	Libéralités et successions	3
DRT 303	Droit international privé	3
DRT 305	Droit des assurances	3
DRT 306	Droit administratif II	3
DRT 310	Recherche et communication III	3
DRT 311	Concours intrafacultaire : Gale	3
DRT 312	Concours extrafacultaire : Gale	3
DRT 313	Concours intrafacultaire : Jessup	3
DRT 314	Concours extrafacultaire : Jessup	3
DRT 315	Concours intrafacultaire : Mignault	3
DRT 316	Concours extrafacultaire : Mignault	3
DRT 317	Concours intrafacultaire : Laskin	3
DRT 318	Concours extrafacultaire : Laskin	3
DRT 319	Concours intrafacultaire : Rousseau	3
DRT 320	Concours extrafacultaire : Rousseau	3
DRT 321	Concours intrafacultaire : Charles-Coderre	3
DRT 322	Concours extrafacultaire : Charles-Coderre	3
DRT 323	Activités cliniques	3
DRT 504	Droits de l'enfant	3
DRT 506	Droit de la protection du consommateur	3
DRT 507	Organisation financière de l'entreprise	3
DRT 509	Droit fiscal II	3
DRT 511	Droit fiscal IV	3
DRT 512	Droit pénal III	3
DRT 514	Droit du transport	3
DRT 516	Droits et libertés I	3
DRT 518	Preuves modernes	3
DRT 519	Droit de l'environnement	3
DRT 520	Droit des mass media	3
DRT 521	Relations économiques internationales	3
DRT 524	Droit du travail II	3
DRT 525	Psychiatrie et droit	3
DRT 526	Droit de la propriété intellectuelle	3
DRT 527	Droit médical	3
DRT 529	Contrats de l'administration publique	3
DRT 532	Droit de la faillite	3
DRT 533	Techniques d'administration de la preuve	3
DRT 535	Analyse économique du droit	3
DRT 536	Tribunaux administratifs	3
DRT 537	Droits et libertés II	3
DRT 538	Informatique et pratique du droit	3
DRT 539	Comptabilité et droit	3
DRT 542	Droit des transactions internationales	3
DRT 543	Introduction au droit comparé	3
DRT 545	Introduction au Common Law	3
DRT 546	Droit des contrats	3
DRT 550	Droit constitutionnel III	3
DRT 551	Analyse féministe du droit	3
DRT 552	Responsabilité extra-contractuelle de l'État	3
DRT 553	Aliénation mentale et la responsabilité pénale	3
DRT 554	Droit de la concurrence	3
DRT 555	Organisation du monde de la santé II	3
DRT 556	Droit médical II	3
DRT 557	Droit de l'urbanisme et de l'aménagement	3
DRT 558	Droit de l'entreprise III	3
DRT 559	Droit professionnel	3
DRT 560	Droit des valeurs mobilières	3
DRT 561	Droit international économique nord-américain	3
DRT 562	Droit social I	3
DRT 563	Droit social II	3
DRT 564	Biens II	3
DRT 566	Droit du libre-échange	3
PDR 501	Introduction aux théories des fondements du droit	3
PDR 502	Philosophie du droit : éthique et juridique	3

** POLITIQUE D'ADMISSION AU BACCALURÉAT EN DROIT

1. CONDITIONS GÉNÉRALES D'ADMISSION

Diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministère de l'Éducation du Québec, ou
faire la preuve d'une préparation suffisante, soit sur la base d'une formation équivalente, soit sur la base de connaissances acquises ou d'une expérience appropriée.

2. CATÉGORIES DE CANDIDATES ET CANDIDATS

La Faculté classe les candidates et candidats dans la plus récente catégorie atteinte parmi les catégories ci-après définies.

2.1 Collégienne ou collégien : toute personne qui détient un DEC ou qui est en voie de l'obtenir et, le cas échéant, qui a acquis moins de 15 crédits d'un même programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.

2.2 Universitaire : toute personne qui a acquis au moins 15 crédits d'un même programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.

2.3 Adulte : toute personne qui est âgée d'au moins 25 ans, le premier septembre suivant la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission, et qui, pendant une période de 5 années consécutives, n'a pas fréquenté à temps plein un établissement d'enseignement.

2.4 Intermédiaire : toute personne promue, ou en voie de l'être, en deuxième ou en troisième année d'un programme de premier cycle, autre qu'un programme de Common Law, offert par une autre faculté de droit du Québec ou par la section de droit civil de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa.

Est également candidate intermédiaire la personne qui détient un diplôme de premier cycle en Common Law d'une faculté de droit canadienne.

3. CAPACITÉ D'ACCUEIL

3.1 La capacité d'accueil du programme est limitée à 240 personnes en première année.

3.2 Sous réserve de la qualité des dossiers, les admissions en première année s'effectuent entre les collégiens, les universitaires et les adultes au prorata des demandes reçues dans chacune de ces catégories.

4. CRITÈRES DE SÉLECTION

4.1 Pour les collégiennes et collégiens

Une liste d'excellence est établie en tenant compte de la cote de rendement au collégial (cote R).

4.2 Pour les universitaires

Une liste d'excellence est établie en tenant compte de l'ensemble des résultats du dossier scolaire.

Dans l'évaluation du dossier scolaire, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2 %.

4.3 Pour les adultes

Toutes les candidates et tous les candidats sont convoqués à une entrevue.

Une liste d'excellence est établie en tenant compte des résultats de l'entrevue, des expériences et connaissances acquises.

4.4 Pour les intermédiaires

L'admission en deuxième et en troisième année du programme n'est accordée qu'en des circonstances exceptionnelles et que dans la mesure où les cohortes de deuxième et de troisième année n'excèdent pas respectivement 160 personnes. Si nécessaire, une liste d'excellence spécifique est établie pour chacun des niveaux en tenant compte des résultats académiques en droit.

L'admission d'une candidate ou d'un candidat détenteur d'un diplôme en Common Law n'est accordée que dans la mesure où les cohortes de chacun des cours visés n'excèdent pas 60 personnes. Si nécessaire, une liste d'excellence spécifique est établie en tenant compte des résultats académiques en Common Law.

* En vertu d'une entente de principe conclue entre la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke et l'Université Queen's de Kingston, Ontario, les étudiantes et les étudiants de l'Université de Sherbrooke peuvent obtenir un baccalauréat en droit civil et un autre en Common Law en quatre années d'études. L'entente permet

5. DISPOSITIONS DIVERSES

5.1 La Faculté de droit admet de nouvelles étudiantes et de nouveaux étudiants au programme de baccalauréat en droit au trimestre d'automne seulement.

5.2 Les demandes d'admission formulées par les candidates et candidats étrangers ne sont considérées que si le nombre de demandes formulées par les personnes ayant la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent est insuffisant, compte tenu du caractère national et de la capacité d'accueil limitée du programme de baccalauréat en droit.

5.3 La réadmission en première année d'une étudiante ou d'un étudiant exclu du programme n'est accordée qu'en des circonstances exceptionnelles.

Toute demande de réadmission doit être transmise par écrit au secrétaire de la Faculté, être accompagnée de la cas échéant des pièces justificatives pertinentes et être appuyée d'une déclaration assermentée ou d'une déclaration solennelle.

5.4 L'étudiante ou l'étudiant de première année exclu du programme et non réadmis pour l'année suivant celle de son exclusion doit, pour être de nouveau admissible, avoir acquis, depuis son exclusion au moins 30 crédits d'un même programme universitaire. Cette étudiante ou cet étudiant fait alors partie de la catégorie des candidates et candidats universitaires et sa demande d'admission est évaluée sur la base des crédits universitaires acquis après son exclusion sans tenir compte du dossier collégial. Il en est de même de la demande d'admission de la candidate ou du candidat exclu d'un programme de premier cycle en droit.

Maitrise en droit de la santé

Renseignements :

- à Sherbrooke (819) 821-7518 (téléphone)
(819) 821-7578 (télécopieur)
groy@droit.usherb.ca (adresse électronique)
- en Montérégie (514) 670-4090 (téléphone)
(514) 670-3689 (télécopieur)
cdel@courrier.usherb.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ: Faculté de droit

GRADE : Maître en droit, LL.M.

La maîtrise en droit de la santé permet un cheminement de type cours, soit avec accent sur les cours, ainsi qu'un cheminement de type recherche, soit avec accent sur la recherche.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant ayant une formation en droit :

- d'approfondir sa formation et de se spécialiser dans le secteur du droit de la santé;
- de mieux comprendre les différentes réalités se manifestant dans ce secteur et de contribuer à la solution des divers problèmes juridiques qui s'y présentent;
- dans le cheminement de type recherche, d'approfondir la méthodologie de la recherche et de participer au développement des connaissances dans ce domaine.

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant ne possédant pas une formation en droit :

- d'élargir ses connaissances et de s'initier aux aspects juridiques du domaine de la santé;
- à titre exceptionnel, de participer au développement des connaissances dans ce domaine.

ADMISSION

Condition générale

- Pour le cheminement de type cours :
- grade de 1^{er} cycle en droit

ou

- grade de 1^{er} cycle universitaire dans une discipline ou un champ d'activités approprié pourvu que la candidate ou le candidat possède une expérience jugée valable et pertinente dans le secteur de la santé et des services sociaux.

- Pour le cheminement de type recherche :
- grade de 1^{er} cycle en droit

ou

- grade de 1^{er} cycle universitaire dans une discipline ou un champ d'activités approprié pourvu que la candidate ou le candidat possède une expérience jugée valable et pertinente en recherche.

RÉGIME DES ÉTUDES

CHEMINEMENT DE TYPE COURS

Campus Sherbrooke : régime régulier à temps complet ou à temps partiel

Hors-campus : régime régulier à temps partiel

CHEMINEMENT DE TYPE RECHERCHE

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 45

PROFIL DES ÉTUDES

CHEMINEMENT DE TYPE COURS

Activités pédagogiques obligatoires (37 crédits)

Pour l'étudiante détentrice ou l'étudiant détenteur d'un grade de 1^{er} cycle en droit :

DRT 716	Introduction aux principaux problèmes du monde de la santé	CR
		2

Pour l'étudiante ou l'étudiant ne possédant pas de grade de 1^{er} cycle en droit :

DRT 715	Introduction au droit	CR
		2

Pour toutes les étudiantes et tous les étudiants :

DRT 701	Droit médical I	CR
DRT 704	Droit médical II	4
DRT 711	Organisation du monde de la santé I	4
DRT 712	Organisation du monde de la santé II	4
DRT 717	Droit du travail dans le secteur de la santé	4
DRT 726	Droit comparé et droit de la santé	4
DRT 730	Essai	11

Activités pédagogiques à option (8 crédits)

Choisies parmi les suivantes :

DRT 718	Droit international de la santé	CR
DRT 719	Santé et sécurité du travail	4
DRT 720	Gestion de l'information	4
DRT 721	Droit de l'environnement	4
DRT 722	Santé publique	4
DRT 723	Les chartes et le droit de la santé	4
DRT 724	Le droit de la protection sociale	4
DRT 725	L'économie de la santé	4
DRT 739	Activité préparatoire à l'essai	2
DRT 740	Psychiatrie légale	4
DRT 741	Cours tutorial	4

CHEMINEMENT DE TYPE RECHERCHE**Activités pédagogiques obligatoires (37 crédits)**

DRT 727	Méthodologie de la recherche	CR	3
DRT 728	Séminaire de recherche I		4
DRT 729	Séminaire de recherche II		4
DRT 738	Mémoire		26

Activités pédagogiques à option (8 crédits)

Choisies parmi les activités de 4 crédits du cheminement de type cours.

Diplôme de droit de la santé**Renseignements :**

- à Sherbrooke (819) 821-7518 (téléphone)
(819) 821-7578 (télécopieur)
gray@droit.usherb.ca (adresse électronique)
- en Montérégie (514) 670-4090 (téléphone)
(514) 670-3689 (télécopieur)
cdet@courrier.usherb.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ: Faculté de droit

CRÉDITS EXIGÉS : 30

Le diplôme de droit de la santé est composé des 26 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du programme de maîtrise en droit de la santé, cheminement de type cours, à l'exception de l'essai, auxquels s'ajoutent 4 crédits d'activités pédagogiques à option.

Le diplôme de droit de la santé exige les mêmes conditions générales d'admission que la maîtrise en droit de la santé de type cours et il offre le même régime des études.

Diplôme de droit notarial

- (819) 821-7517 (téléphone)
(819) 821-7578 (télécopieur)
ggrenier@droit.usherb.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ: Faculté de droit

OBJECTIF

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir les connaissances et les habiletés professionnelles jugées pertinentes pour l'exercice de la profession de notaire.

CONDITIONS D'ACCÈS À LA PRATIQUE

La promotion est accordée à l'étudiante ou à l'étudiant qui obtient une moyenne cumulative annuelle de 60 % sur l'ensemble des examens auxquels elle ou il a été soumis et pour lesquels elle ou il a obtenu une note d'évaluation. Une fois son diplôme obtenu, l'étudiante ou l'étudiant est soumis à un stage sous le contrôle de la Chambre des notaires de la Province de Québec avant d'être admis à l'exercice du notariat.

ADMISSION**Condition générale**

Grade de 1^{er} cycle en droit reconnu à l'article 184 du Code des professions.

RÉGIME DES ÉTUDES

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 34

PROFIL DES ÉTUDES**Activités pédagogiques obligatoires (34 crédits)**

DRN 738	Droit international privé	CR	1
DRN 740	Protection du territoire		1
DRN 741	Contrats nommés		2
DRN 754	Droit fiscal		3
DRN 756	Publicité des droits		2
DRN 761	Les rapports pécuniaires familiaux		2
DRN 762	Droit des corporations et des sociétés		2
DRN 763	Pratique notariale		1
DRN 764	Propriété : modalités et démembrements		2
DRN 765	Examen des titres		3
DRN 766	Financement et fiscalité des corporations I		3
DRN 767	Financement et fiscalité des corporations II		3
DRN 768	Droit préventif I : la prévention des différends		3
DRN 769	Droit préventif II : la gestion des différends		3
DRN 771	Droit préventif III : la médiation familiale		3

Description des activités pédagogiques

Les activités suivantes sont celles du programme de baccalauréat en droit.

DRT

DRT 100 3 cr.

Obligations I

Objectif : s'initier généralement au domaine des obligations et particulièrement au contrat et au quasi-contrat.

Contenu : le domaine des obligations ; sources et facteurs d'évolution du droit québécois des obligations. Le contrat : sa formation, son contenu, ses effets entre les parties et à l'égard des tiers. Les quasi-contrats : la gestion d'affaires, la répétition de l'indu et l'enrichissement sans cause.

DRT 101 3 cr.

Droit constitutionnel I

Objectif : se familiariser avec les principales notions et les grands principes constitutionnels.

Contenu : notions de constitution, sources, amendement. Grands principes : parlementarisme, souveraineté du parlement, suprématie de la constitution, primauté du droit, fédéralisme.

DRT 102 3 cr.

Droit pénal I

Objectif : s'initier aux éléments constitutifs d'un acte criminel ainsi qu'aux principales infractions réprimées par la loi.

Contenu : éléments d'un acte criminel. Classification des infractions : principes fondamentaux, principaux éléments, différents types, modes de participation. Moyen de défenses offerts aux citoyens. Analyse spécifique de certains crimes.

DRT 103 3 cr.

Procédure civile I

Objectifs : découvrir devant qui et par quels moyens un justiciable peut faire reconnaître l'existence de ses droits et en réclamer la sanction en première instance.

Contenu : nature, structure et exercice du pouvoir juridictionnel : le pouvoir judiciaire, le pouvoir quasi judiciaire et le pouvoir arbitral. Organisation, compétence et pouvoirs des tribunaux. Règles applicables à toutes les demandes en justice. Procédure ordinaire en première instance.

DRT 105 3 cr.

Biens et prescription

Objectif : se familiariser avec la composition et les règles relatives au patrimoine d'une personne.

Contenu : distinctions entre les droits, la classification des biens, le droit de propriété et ses démembrements, la possession et la prescription acquiescive.

DRT 108 3 cr.

Droit administratif général I

Objectif : se familiariser avec les divers pouvoirs de l'administration publique ainsi que le contrôle de la légalité de ses actes.

Contenu : l'Administration, ses pouvoirs et ses actes. L'ultra vires. Les recours et remèdes.

DRT 107 3 cr.

Droit du travail I

Objectif : prendre connaissance des règles juridiques relatives aux relations individuelles et collectives du travail.

Contenu : partage constitutionnel des compétences en matière de législation du travail. Étude du régime de négociation collective : notions de salarié et employeur; exercice et protection du droit d'association; processus d'accréditation; déroulement de la négociation; grève, lock-out, piquetage; convention collective et arbitrage de griefs. Étude du contrat individuel de travail. Étude de la Loi sur les normes du travail.

DRT 108 3 cr.

Droit fiscal I

Objectif : s'initier à la fiscalité et aux règles d'imposition du revenu des particuliers au Canada.

Contenu : objectifs et importance de la fiscalité. Sources et principes d'interprétation du droit fiscal. Unité d'imposition, ses conséquences ainsi que les critères d'assujettissement en matière d'impôt sur le revenu. Les composantes du revenu, l'identification des sources de revenu, les règles fondamentales concernant le calcul du revenu de charge et d'emploi, de bien, d'entreprise; les gains en capital, etc.; les règles concernant le calcul du revenu imposable et de l'impôt quant à leur application aux particuliers. Organisation administrative et mécanismes d'adjudication.

DRT 109 3 cr.

Droit international public

Objectif : se familiariser avec les notions de sujet de droit international public et de société internationale.

Contenu : sources du droit international (coutume, traité), leurs effets sur le plan international et effets du droit international en droit national. Sujets du droit international : États, organisations internationales et entités fédérées; reconnaissance internationale, responsabilité internationale, succession d'États. Réglementation internationale des relations entre sujets : haute-mer, espace extra-atmosphérique, droits de la personne, coopération pacifique; règlement pacifique des litiges internationaux, usage de la force et protection de ses victimes.

DRT 110 3 cr.

Recherche et communication I

Objectifs : s'initier à son travail quotidien et se familiariser avec la qualification d'un problème ainsi que le repérage, le traitement et à la communication écrite ou orale de l'information juridique recueillie.

Contenu : initiation aux instruments de travail : notes polycopiées, principales sources documentaires juridiques, services de la bibliothèque. Recherche : qualification d'un problème, stratégie de repérage, traitement de l'information. Repérage documentaire traditionnel : doctrine, jurisprudence, législation. Communication : différents types de communication juridique; le rapport écrit de recherche; le rapport oral de recherche.

DRT 111 3 cr.

Droit des personnes

Objectifs : identifier ce qui caractérise la personnalité juridique d'un individu et ses prolongements et se familiariser avec le nouveau régime des incapacités tenant à l'âge et à l'état physique ou mental de la personne.

Contenu : la personnalité juridique, notions fondamentales, capacité de jouissance et d'exercice, pouvoir. Limitations à la capacité des personnes physiques; notions générales, incapacités tenant à l'âge ou à l'état mental ou physique du majeur; administration des biens d'autrui. Prolongements nécessaires de la personnalité juridique; l'identification des personnes, le domicile et la résidence. Incertitude sur la personnalité juridique; l'absent et le disparu. Les actes de l'état civil.

DRT 113 3 cr.

Droit de l'entreprise I

Objectif : s'initier aux particularités du droit commercial ainsi qu'aux règles fondamentales qui régissent l'entreprise.

Contenu : définitions du droit commercial. Notions d'opérations commerciales, d'actes de commerce, d'affets de commerce et de commerçants. Définition et caractéristiques d'une entreprise. Classification et personnalité morale de l'entreprise. Cadre juridique régissant son existence. Diverses formes juridiques d'organisation de l'entreprise à but lucratif. Aspects financiers de l'entreprise.

DRT 200 3 cr.

Obligations II

Objectif : se familiariser avec les modalités d'exécution et d'extinction des obligations.

Contenu : le paiement par le débiteur, le paiement par un tiers. La mise en demeure, l'exception d'inexécution, l'exécution en nature et par remplacement, l'exécution par équivalence pécuniaire. La clause pénale, la résolution, les procédures de libération, les clauses limitatives de responsabilité, la protection des droits des créanciers. Terme et condition. Multiplicité des sujets ou des objets de l'obligation. Novation, délégation, remise. Compensation, confusion. Prescription extinctive.

DRT 201 3 cr.

Droit constitutionnel II

Objectif : s'initier aux principes du partage des compétences législatives entre le pouvoir central et les provinces et à ceux relatifs aux droits et libertés constitutionnels.

Contenu : les droits et libertés constitutionnels; interprétation, types de droits et libertés, la prééminence et les sanctions, le pouvoir de déroger, les dispositions limitatives, les droits collectifs. Le partage des compé-

tences : l'exclusivisme du partage. La structure des dispositions pertinentes. Qualification et rattachement. Le litige constitutionnel.

DRT 202 3 cr.

Droit pénal II

Objectif : maîtriser les règles de droit applicables en matière de procédure pénale. Contenu : structure et juridiction des tribunaux en matière pénale, pouvoirs des agents de la paix, mise en liberté provisoire, enquête préliminaire, procédure applicable au déroulement des procès selon la juridiction, règles applicables aux sentences, procédure et Charte canadienne des droits et libertés.

DRT 203 3 cr.

Procédure civile II

Objectif : se familiariser avec les règles de procédure civile relatives au jugement, aux voies de recours et aux voies d'exécution. Contenu : jugement. Classification, règles et effets. Voies de recours contre le jugement. Voies de rétractation ou voies de réformation. La rétractation à la demande d'une partie, la tierce-opposition et l'appel. Voies d'exécution du jugement. Mesures provisionnelles comme la saisie avant jugement. Mesures d'exécution complètes comme la saisie exécution mobilière entre les mains du débiteur ou en mains tierces, ou la saisie exécution immobilière.

DRT 205 3 cr.

Responsabilité civile

Objectif : se familiariser avec les régimes de responsabilités contractuelle et extra-contractuelle en vigueur en droit québécois. Contenu : régime de responsabilité délictuelle et quasi délictuelle et régime de responsabilité contractuelle; relations et distinctions entre les deux régimes.

DRT 211 3 cr.

Droit patrimonial des conjoints

Objectifs : s'initier aux divers régimes, matrimoniaux ou autres, reconnus par le droit québécois; appliquer les principes fondamentaux du droit transitoire.

Contenu : l'organisation des rapports pécuniaires des conjoints non mariés. La reconnaissance statutaire de leur qualité de conjoint. Les principes communs à tous les régimes matrimoniaux reconnus par le législateur pour les conjoints mariés. Formation, fonctionnement et extinction des trois régimes spécifiquement réglementés par le législateur : la séparation de biens, la société d'acquêts, la communauté des meubles et acquêts. Particularités pour les époux séparés de fait. Approfondissement des règles de la protection de la résidence familiale, de la prestation compensatoire et du patrimoine familial.

DRT 212 3 cr.

Fondements du droit

Objectif : situer le droit dans une perspective historique et sociale, afin de mieux saisir l'évolution de la norme juridique, de comprendre sa dynamique propre.

Contenu : grâce aux enseignements de l'histoire et de la politique, découvrir, analyser et discuter les grands principes philosophiques,

politiques et économiques qui fondent le plus souvent les choix législatifs et judiciaires.

DRT 213 3 cr.

Interprétation juridique

Objectif : se familiariser avec les diverses méthodes et règles d'interprétation des lois et des actes juridiques telles que les ont explicitées les pouvoirs législatif ou administratif ou telles que les a développées et consolidées le pouvoir judiciaire.

Contenu : interprétation des lois : principes d'interprétation, structure formelle des lois, les méthodes d'interprétation. Application des lois; effets de la loi sur les personnes, dans l'espace et dans le temps. Interprétation des autres actes juridiques.

DRT 214 3 cr.

Droit de la famille

Objectifs : s'initier à la réalité juridique découlant de la filiation; se familiariser avec les principales règles gouvernant l'organisation, le fonctionnement et la dislocation de la structure maritale.

Contenu : la famille, filiation biologique, filiation adoptive, rapports parents-enfants. Le mariage; conditions, sanctions et effets, dislocation.

DRT 215 3 cr.

Droit de l'entreprise II

Objectifs : se familiariser avec le régime juridique applicable à la structure corporative et apporter des solutions à des cas pratiques.

Contenu : la structure corporative ; les relations entre la compagnie, ses actionnaires, ses administrateurs et dirigeants et les tiers. Aspects légaux du financement corporatif : les emprunts, le capital-actions, les transactions entre la corporation et ses actionnaires, l'appel public à l'épargne. La constitution de nouvelles compagnies et la continuation des compagnies existantes, l'union et la fin des compagnies.

DRT 216 3 cr.

Droit de la preuve civile

Objectifs : se familiariser avec les principaux procédés de la preuve et leur recevabilité par les tribunaux, tout en s'initiant plus concrètement à la procédure d'administration de la preuve avant et pendant l'instruction d'une affaire pendante devant un tribunal civil.

Contenu : le droit de la preuve dans la perspective de l'activité professionnelle du juriste. L'objet de la preuve, la connaissance judiciaire et le fardeau de la preuve. Les procédés de preuve. La recevabilité des procédés de preuve. L'administration de la preuve avant l'instruction et pendant l'instruction.

DRT 230 2 cr.

Recherche et communication II

Objectif : consolider la formation méthodologique amorcée en première année, en ayant l'occasion de mener par soi-même une nouvelle recherche juridique et en s'initiant à des modes de communication plus spécifiques à la discipline et à la pratique du droit.

Contenu : organisation d'un dossier : cueillette de l'information factuelle, choix d'interventions, traitement de l'information. Communication : les types d'actes professionnels, les écrits juridiques (actes juridiques,

décisions), les interventions orales (argumentation, médiation).

DRT 231 1 cr.

Recherche documentaire informatisée

Objectif : s'initier à la recherche télématique du droit positif québécois et canadien.

Contenu : programme de formation visant à initier l'étudiante ou l'étudiant à la logique booléenne, à la communication télématique avec des serveurs « en ligne », ainsi qu'au repérage législatif, jurisprudentiel et doctrinal dans les banques de SOQUIJ et de QUICKLAW.

DRT 302 3 cr.

Libéralités et successions

Objectif : se familiariser avec les règles de transmission des biens entre vifs ou à cause de mort.

Contenu : dons entre vifs : capacité, forme, don manuel, règles de fond, enregistrement, révocation. Préparation de la succession : donation à cause de mort, testaments, substitutions, fiducie. Règlement de la succession légale, testamentaire ou contractuelle : ouverture, dévolution, transmission, liquidation, etc. Conflits entre régimes matrimoniaux et successions.

DRT 303 3 cr.

Droit international privé

Objectif : s'initier au régime juridique applicable à la solution des conflits internationaux de droit privé comportant un élément étranger.

Contenu : notions de règle de conflit, de conflit de juridiction et conflit de lois; droit régissant des conflits de juridiction en matière personnelle et réelle; droit régissant les conflits de lois ayant trait au statut personnel ou réel, aux obligations et aux questions de procédure; notion de conflit de lois dans le temps et exception d'ordre public; reconnaissance des décisions étrangères - régime général et régime particulier (statut personnel, effets d'accords internationaux).

DRT 305 3 cr.

Droit des assurances

Objectifs : se familiariser avec les systèmes d'indemnisation privé et public que sont les assurances; devenir attentif à la capacité des assurances d'être porteuses de théories légales d'éthique et de justice.

Contenu : situation des assurances dans notre société, leur finalité et leurs fonctions. L'interprétation des contrats d'assurance. Le contrat individuel. Le contrat collectif. Le caractère compensatoire des assurances de personnes et ses conséquences. Les intermédiaires. La cause. La faute intentionnelle. Le suicide. L'intérêt assurable. La déclaration du risque. La prime. Les procédures de réclamation. Les principes particuliers à l'assurance-vie, à l'assurance incendie, à l'assurance-responsabilité, à l'assurance-automobile.

DRT 306 3 cr.

Droit administratif II

Objectif : se familiariser avec le droit municipal québécois.

Contenu : aperçu général du système municipal québécois, infrastructure et fonctionnement de la corporation municipale, les pou-

voirs de la municipalité, l'aménagement du territoire, les finances municipales, le contrôle de la municipalité.

DRT 308 3 cr.

Droit des sûretés

Objectif : se familiariser avec les sûretés du Code civil du Québec, la garantie particulière de la Loi sur les banques ainsi qu'avec les principes relatifs à leur publicité.

Contenu : gage commun des créanciers. Introduction à la publicité des droits. Hypothèques. Priorités. Garantie bancaire et cautionnement.

DRT 310 3 cr.

Recherche et communication III

Objectif : poursuivre le développement des techniques d'analyse, de recherche et de communication écrite ou orale afin de consolider la formation méthodologique déjà amorcée et en tirer profit.

Contenu : organisation de dossier : cueillette de l'information, choix d'interventions, traitement de l'information. Repérage documentaire informatisé quel qu'en soit le support.

DRT 311 3 cr.

Concours intrafacultaire : Gale

Objectif : développer des techniques d'analyse, de recherche et de communication écrite en vue de former une équipe d'étudiantes et d'étudiants qui représentera la Faculté lors de la compétition interfacultaire.

Contenu : compétition : Tribunal École - Coupe Gale. Ce concours a trait à un appel d'un arrêt de la Cour suprême du Canada portant sur le droit criminel et le droit constitutionnel. Rédaction d'un mémoire écrit.

DRT 312 3 cr.

Concours extrafacultaire : Gale

Objectif : développer des techniques d'analyse, de recherche et de communication orale en participant à une équipe d'étudiantes et d'étudiants qui représentera la Faculté lors de la compétition interfacultaire.

Contenu : compétition : Tribunal École - Coupe Gale. Développer la communication orale, la dialectique. Apprendre à maîtriser le rôle d'un avocat devant un tribunal d'appel.

DRT 313 3 cr.

Concours intrafacultaire : Jessup

Objectif : développer des techniques de recherche, d'analyse et de communication écrite et orale en vue de former une équipe d'étudiantes et d'étudiants qui représentera la Faculté lors de la compétition interfacultaire canadienne et, le cas échéant, mondiale.

Contenu : compétition : Philip C. Jessup - Procès simulé en droit international. Ce concours est un procès simulé à l'échelle mondiale. Le cas à débattre est fictif. L'équipe doit préparer deux mémoires et présenter des plaidoiries comme si elle comparait devant la Cour internationale de justice.

DRT 314 3 cr.

Concours extrafacultaire : Jessup

Objectif : poursuivre le développement des techniques de recherche, d'analyse et de communication orale et écrite au sein d'une équipe d'étudiantes et d'étudiants qui représentera la Faculté lors de la compétition in-

trafacultaire canadienne et, le cas échéant, mondiale.

Contenu : compétition : Philip C. Jessup - Procès simulé en droit international. Préparation des versions définitives des plaidoiries en fonction des arguments écrits des opposants tirés au sort et désormais connus.

DRT 315 3 cr.

Concours intrafacultaire : Mignault

Objectif : développer des techniques d'analyse, de recherche et de communication écrite en vue de former une équipe d'étudiantes et d'étudiants qui représentera la Faculté lors de la compétition interfacultaire.

Contenu : compétition : Tribunal École - Pierre-Basile-Mignault. Procès simulé en droit civil. L'épreuve est fondée sur un jugement fictif qui est fondé sur le droit québécois et rendu par un tribunal de première instance.

DRT 316 3 cr.

Concours extrafacultaire : Mignault

Objectif : développer des techniques de communication orale en participant à une équipe d'étudiantes et d'étudiants qui représentera la Faculté lors de la compétition interfacultaire.

Contenu : compétition : Tribunal École - Pierre-Basile-Mignault. Faire ce qui est requis afin de représenter adéquatement la Faculté lors de ce concours.

DRT 317 3 cr.

Concours intrafacultaire : Laskin

Objectif : développer des techniques d'analyse, de recherche et de communication écrite en vue de former une équipe d'étudiantes et d'étudiants qui représentera la Faculté lors de la compétition interfacultaire.

Contenu : compétition : Concours Laskin. Procès simulé en droit constitutionnel et administratif. Le cas à débattre est un jugement fictif dont il faut appeler à la Cour suprême du Canada. Rédaction d'un mémoire écrit.

DRT 318 3 cr.

Concours extrafacultaire : Laskin

Objectif : développer des techniques d'analyse, de recherche et de communication orale en participant à une équipe d'étudiantes et d'étudiants qui représentera la Faculté lors de la compétition interfacultaire.

Contenu : compétition : Concours Laskin. Développer la communication orale, la dialectique. Apprendre à maîtriser le rôle d'un avocat devant un tribunal d'appel.

DRT 319 3 cr.

Concours intrafacultaire : Rousseau

Objectif : développer des techniques de recherche, d'analyse et de communication écrite et orale en vue de former une équipe d'étudiantes et d'étudiants qui représentera la Faculté lors de la compétition interfacultaire francophone, québécoise et, le cas échéant, mondiale.

Contenu : compétition : Concours Charles-Rousseau. Ce concours est un procès simulé à l'échelle mondiale francophone. Le cas à débattre est fictif. L'équipe doit préparer deux mémoires et présenter des plaidoiries comme si elle comparait devant la Cour internationale de justice.

DRT 320 3 cr.

Concours extrafacultaire : Rousseau

Objectif : poursuivre le développement des techniques de recherche, d'analyse et de communication orale et écrite au sein d'une équipe d'étudiantes et d'étudiants qui représentera la Faculté lors de la compétition interfacultaire francophone, québécoise et, le cas échéant, mondiale.

Contenu : compétition : Concours Charles-Rousseau. Préparation des versions définitives des plaidoiries en fonction des arguments écrits des opposants tirés au sort et désormais connus.

DRT 321 3 cr.

Concours intrafacultaire : Charles-Coderre

Objectifs : effectuer des recherches élaborées sur un sujet déterminé par la Fondation Charles-Coderre ; préparer un plan d'exposé original et rigoureux correspondant au sujet de recherche ; améliorer la qualité de l'exposé écrit au plan du fond et de la forme sous tous ses aspects.

Contenu : compétition : Concours juridique provincial « Prix Charles-Coderre ». Préparer un écrit de grande qualité quant au fond et à la forme. L'exposé doit avoir au moins 60 pages et pas plus de 80 pages. La clarté, la rigueur, la réflexion et l'analyse sont des critères essentiels pour participer au concours extrafacultaire.

DRT 322 3 cr.

Concours extrafacultaire : Charles-Coderre

Objectifs : poursuivre les recherches élaborées sur un sujet déterminé par la Fondation Charles-Coderre ; préparer un plan d'exposé original et rigoureux correspondant au sujet de recherche ; améliorer la qualité de l'exposé écrit au plan du fond et de la forme sous tous ses aspects.

Contenu : compétition : Concours juridique provincial « Prix Charles-Coderre ». Présenter un écrit de grande qualité quant au fond et à la forme. L'exposé doit avoir au moins 60 pages et pas plus de 80 pages. La clarté, la rigueur, la réflexion et l'analyse sont des critères essentiels pour participer au concours extrafacultaire.

DRT 323 3 cr.

Activités cliniques

Objectifs : assurer l'intégration de ses connaissances théoriques dans le cadre d'activités en milieu de travail ou auprès de groupes ; s'initier à certaines habiletés professionnelles.

Contenu : (selon le contexte) travaux de recherche, observation et assistance auprès des avocats, juges ou officiers de justice, sous la supervision d'un avocat, d'un juge.

DRT 504 3 cr.

Droits de l'enfant

Objectifs : comprendre et évaluer les conceptions sur l'enfant considéré comme un sujet ou un objet de droit dans toutes les décisions concernant ses droits et ses besoins fondamentaux.

Contenu : introduction générale sur les droits fondamentaux de l'enfant, la garde de l'enfant et les conflits entre les parents ou entre eux et les tiers, les critères d'attribution de la

garde de l'enfant et les diverses conceptions sur l'autorité parentale et sur l'intérêt de l'enfant, la notion d'abandon et de probabilité de reprise en charge en adoption. La garde conjointe, l'expertise pour apprécier l'intérêt de l'enfant, la protection de la jeunesse : la mise en oeuvre, la philosophie, l'interprétation et l'application de cette Loi, la représentation de l'enfant, les droits de visite.

DRT 508 3 cr.**Droit de la protection du consommateur**

Objectif : se familiariser avec les dispositions de la Loi québécoise de la protection du consommateur et de ses règlements.

Contenu : introduction générale au phénomène de la consommation (crédit, publicité, etc.) et au comportement du consommateur. Analyse de la législation québécoise en matière de protection du consommateur en relation avec les règles générales du droit civil québécois. Résolution de problèmes pratiques.

DRT 507 3 cr.**Organisation financière de l'entreprise**

Objectif : approfondir certains aspects juridiques du financement de l'entreprise.

Contenu : aperçu général des différentes méthodes de financement à court, à moyen et à long terme utilisées dans le cadre d'une entreprise. Étude des différentes implications civiles, corporatives et fiscales rattachées à l'une ou l'autre de ces méthodes. L'accent sera mis sur le financement par l'émission d'actions, de débetures ou d'obligations.

DRT 509 3 cr.**Droit fiscal II**

Objectif : acquérir des connaissances complémentaires en droit fiscal par l'étude du régime fiscal général applicable aux corporations résidentes et à leurs actionnaires.

Contenu : les mécanismes d'imposition des corporations suivant leur type et la source de leurs revenus. Les dispositions affectant la distribution des bénéfices des corporations à leurs actionnaires. Les règles portant sur les réorganisations des corporations et les changements dans les modalités de participation des actionnaires.

DRT 511 3 cr.**Droit fiscal IV**

Objectif : intégrer à ses connaissances techniques des législations fiscales, les objectifs et principes généraux de la fiscalité, certains éléments de finances publiques ainsi que des notions de politique fiscale relatives à l'impôt sur le revenu.

Contenu : la détermination de l'assiette fiscale, comprenant l'étude de certaines exemptions, déductions et crédits spéciaux. Le choix de l'unité d'imposition et les problèmes du fractionnement du revenu. Les problèmes relatifs à l'imposition des gains en capital. L'inflation et la progressivité des taux. L'intégration de l'impôt sur le revenu des corporations à celui des particuliers. Le concept de dépenses fiscales.

DRT 512 3 cr.**Droit pénal III**

Objectifs : acquérir les principes fondamentaux et être capable d'utiliser les règles de preuve pénale fédérale.

Contenu : détermination de la légalité de la présentation de la preuve lors d'un procès pénal, évaluation de la capacité de témoigner de toute personne, critique du déroulement général d'un procès pénal par l'étude de la Loi de la preuve au Canada et des règles de preuve émanant du Common Law.

DRT 514 3 cr.**Droit du transport**

Objectifs : s'initier aux principaux problèmes et se familiariser avec les notions et les règles tant nationales qu'internationales qui gouvernent ce champ du droit.

Contenu : problèmes constitutionnels et jurisprudence en matière de transport terrestre, maritime et aérien. Transport terrestre : textes législatifs applicables au transport routier et ferroviaire (passagers et marchandises). Transport maritime : notions élémentaires sur le contrat d'affrètement et sur le contrat de transport de marchandises sous connaissance (sur le plan national et international). Transport aérien : notions élémentaires sur le transport aérien de personnes et de marchandises (sur le plan national et international).

DRT 516 3 cr.**Droits et libertés I**

Objectifs : analyser et critiquer les principes fondamentaux qui guident l'interprétation de la Charte canadienne des droits et libertés.

Contenu : qu'est-ce que le libéralisme, la démocratie, un droit, un devoir et une liberté? Comment doit-on interpréter la Charte? Les règles sont-elles légitimes et contraignantes? La nature des violations des droits. Les critères de l'article 1. Le champ d'application. Analyse de certaines garanties : les libertés d'expression et de religion, les droits à la liberté et à l'autonomie, les principes de justice fondamentale et l'égalité.

DRT 518 3 cr.**Preuves modernes**

Objectifs : acquérir des connaissances complémentaires en matière de preuve et se sensibiliser au caractère évolutif du droit.

Contenu : preuves scientifiques, techniques et droit de la personnalité. Recevabilité et force probante des preuves obtenues par des moyens scientifiques ou techniques : la narco-analyse et l'hypnose, l'audiosurveillance et la présentation d'enregistrements, le détecteur de mensonge, la photographie, la photocopie, le microfilm, la preuve informatique, l'ivresseomètre, le radar, etc.

DRT 519 3 cr.**Droit de l'environnement**

Objectifs : se familiariser avec la législation, la jurisprudence et la doctrine du droit de l'environnement et se sensibiliser aux grands débats contemporains en la matière.

Contenu : la crise écologique et le droit, le droit de l'environnement dans le contexte constitutionnel canadien, la protection de l'environnement et les recours de droit privé, la législation statutaire provinciale, la législation statutaire fédérale, la protection de l'environnement et les corporations municipales.

DRT 520 3 cr.**Droit des mass media**

Objectif : acquérir des connaissances complémentaires en droit administratif dans un domaine plus particulier : celui des communications de masse (presse écrite, radio et télévision).

Contenu : fonctionnement du C.R.T.C. : les pouvoirs et la procédure lors des audiences publiques, la propriété intellectuelle et les médias, la publicité sur les ondes, le débat constitutionnel, le droit à l'intimité, l'accès aux médias, la télévision par câble.

DRT 521 3 cr.**Relations économiques internationales**

Objectif : s'initier aux principes juridiques et aux mécanismes internationaux existant dans les domaines commercial et financier.

Contenu : structure et modes de fonctionnement des organisations internationales. Régimes libéralisant le commerce international. Régimes internationaux stabilisant la monnaie nationale et les cours des matières premières. Systèmes de gestion internationale des ressources sous-marines, de l'agriculture et de la concurrence.

DRT 524 3 cr.**Droit du travail II**

Objectif : acquérir des connaissances complémentaires dans le domaine du droit du travail.

Contenu : analyse du système d'extension juridique des conventions collectives mis en place par la Loi sur les décrets de convention collective. Suivra une étude concernant la négociation multipatronale. Examen de l'arbitrage de griets au Québec : juridiction de l'arbitre, preuve et procédure, mesures disciplinaires, ancienneté, avantages marginaux, etc.

DRT 525 3 cr.**Psychiatrie et droit**

Objectifs : se familiariser avec la dimension humaine du travail du professionnel du droit, s'éveiller à l'existence de problèmes émotionnels et mentaux chez les clients et prendre conscience de ses propres états émotionnels. Contenu : l'être humain normal. L'être humain et les maladies psychiatriques : présentation des maladies et maladies que l'avocat est le plus susceptible de rencontrer; pour chaque maladie, examen de la cause, de la forme et du traitement. L'appareil judiciaire et la psychiatrie.

DRT 526 3 cr.**Droit de la propriété intellectuelle**

Objectifs : se familiariser avec les spécificités du droit de la propriété intellectuelle et acquérir une certaine maîtrise des règles régissant le droit d'auteur et les brevets d'inventions au Canada.

Contenu : aperçu général du contenu des lois concernant la propriété intellectuelle au Canada (Brevets d'invention, Dessins industriels, Droit d'auteur, Marques de Commerce). Analyse des enjeux économiques, culturels et politiques que sous-tendent ces législations. Étude plus attentive du régime juridique du droit d'auteur et des brevets au Canada.

- DRT 527 3 cr.**
Droit médical
 Objectif : s'initier au domaine du droit médical tout en intégrant certaines notions juridiques tirées des domaines de la responsabilité civile, du droit de la personne, du droit pénal et des libertés publiques.
 Contenu : responsabilité civile médicale : l'inviolabilité de la personne humaine. La faute professionnelle médicale. Le contrat médical et ses implications. Le contrat hospitalier et ses implications. L'équipe chirurgicale. L'aspect quasi délictuel des responsabilités médicale et hospitalière. Problèmes juridiques posés par la médecine moderne : le statut juridique du fœtus et l'avortement. L'expérimentation et la transplantation. L'euthanasie et la cession de traitement, la définition de la mort.
- DRT 529 3 cr.**
Contrats de l'administration publique
 Objectif : se familiariser avec le régime particulier des contrats de l'administration publique.
 Contenu : la compétence de l'agent public pour conclure le contrat. Les autorisations. Les procédures de passation des contrats. L'objet du contrat. Le pouvoir d'inspection et de contrôle de l'Administration. La modification des clauses du contrat. La responsabilité contractuelle de l'Administration. Le principe de l'équilibre financier du contrat. L'enrichissement sans cause.
- DRT 532 3 cr.**
Faillite
 Objectif : se familiariser avec les règles applicables en cas de faillite et de liquidation.
 Contenu : analyse du concept d'insolvabilité tant en regard des créanciers que du débiteur et des différents moyens mis à leur disposition pour corriger cet état de fait en tenant compte particulièrement des structures administratives et judiciaires propres à la Loi sur la faillite.
- DRT 533 3 cr.**
Techniques d'administration de la preuve
 Objectif : développer les techniques de l'interrogatoire en chef et du contre-interrogatoire.
 Contenu : discussion de cas et pratique d'interrogatoires (questions suggestives, usage d'aide-mémoire, contradiction à l'aide d'une déclaration, production d'exhibits, preuve documentaire, témoin hostile, etc.) dans le cadre de courts procès simulés en droit criminel ou statutaire.
- DRT 535 3 cr.**
Analyse économique du droit
 Objectif : se familiariser avec l'approche microéconomique du droit selon laquelle un bon nombre de règles juridiques sont choisies en fonction des coûts et des avantages qu'elles imposent ou confèrent aux citoyens.
 Contenu : introduction générale à l'analyse économique du droit. Application de cette approche aux thèmes suivants : la propriété et les droits réels, la responsabilité civile, les contrats et les principes généraux du droit des obligations, la procédure, le droit pénal, d'autres thèmes particuliers choisis en classe.
- DRT 536 3 cr.**
Tribunaux administratifs
 Objectifs : approfondir les règles générales applicables aux tribunaux administratifs canadiens et québécois et développer une approche plus globale du phénomène des tribunaux administratifs en s'initiant aux solutions retenues dans les autres pays de Common Law. Contenu : théorie générale sur les tribunaux administratifs. L'intérêt requis des personnes ou groupes qui souhaitent intervenir devant les tribunaux administratifs ou contester judiciairement leurs décisions. Les règles de preuve et de procédure, notamment l'impact des Chartes sur le fonctionnement de ces tribunaux. La motivation et la révision interne des décisions.
- DRT 537 3 cr.**
Droits et libertés II
 Objectif : développer une connaissance et une compréhension plus poussée du droit constitutionnel et statutaire à l'égalité et à la non-discrimination, ainsi que des aptitudes à l'argumentation adaptée à ce domaine.
 Contenu : étude des droits à l'égalité et à la non-discrimination au plan constitutionnel (Charte canadienne des droits et libertés) et statutaire ou quasi statutaire (Charte québécoise des droits et libertés de la personne et Loi fédérale sur les droits de la personne). Dimension substantive du droit à l'égalité, aspects procéduraux, question de preuve, programmes d'accès à l'égalité et action positive.
- DRT 538 3 cr.**
Informatique et pratique du droit
 Objectif : s'initier à l'utilisation d'un ordinateur personnel IBM ou un de ses compatibles dans une perspective de pratique du droit.
 Contenu : introduction au support informatique. Connaissance élémentaire du système d'exploitation et de la programmation. Initiation à l'utilisation de logiciels de traitement de texte, chiffrier électronique, traitement de données et autres. Introduction à la communication par l'intermédiaire d'un ordinateur et à l'interrogation de certaines banques de données juridiques. Dispositions législatives particulières au droit de l'informatique et contrats généraux reliés à l'informatique. Gestion de bureau et autres applications.
- DRT 539 3 cr.**
Comptabilité et droit
 Objectif : s'initier aux mathématiques financières et à la comptabilité reliées à la pratique du droit.
 Contenu : comptabilité : grands principes et conventions comptables ; l'actif, le passif et l'avoir des propriétaires. Comptabilisation des opérations, régularisation des comptes et préparation d'états financiers. Préparation du budget de caisse et détermination des besoins d'emprunts à court terme. Méthodes et analyses d'évaluation de la santé financière d'une entreprise. Mathématiques financières : rentabilité des placements, versements à effectuer pour rembourser un emprunt, calcul des intérêts, etc.
- DRT 542 3 cr.**
Droit des transactions internationales
 Objectif : sensibiliser à la pluralité et à l'imbrication des branches du droit national et international applicables aux rapports de nature commerciale entre résidents des différents États dont le Canada.
 Contenu : droit applicable aux échanges de biens, aux investissements étrangers et au transfert de la propriété intellectuelle. Parmi les problèmes abordés se trouvent le régime douanier, celui des contrats de vente internationale, les modalités de transport et de paiement, la réglementation des pratiques restrictives du commerce international, l'imposition du revenu provenant des transactions internationales, le choix du droit applicable et l'arbitrage commercial international.
- DRT 543 3 cr.**
Droit au droit comparé
 Objectif : s'initier à la méthodologie comparative en droit.
 Contenu : introduction aux institutions contemporaines du droit civil et de la Common Law mise en relief par l'examen approfondi d'une question juridique contemporaine.
- DRT 545 3 cr.**
Introduction au Common Law
 Objectif : s'initier à la compréhension et à l'application du système de Common Law, en droit privé.
 Contenu : histoire et sources du droit privé en Common Law, la nature de la règle de droit et le rôle du pouvoir judiciaire. Introduction au droit de la famille, des biens, des contrats et des délits. Introduction à la fiducie, aux recours et à l'enrichissement sans cause. Étude et discussion de trois problèmes hypothétiques.
- DRT 546 3 cr.**
Droit des contrats
 Objectifs : maîtriser et appliquer les dispositions du Code civil concernant les contrats de vente, de mandat et de louage (résidentiel et commercial); analyser et critiquer la réforme du droit des obligations en matière de contrats nommés.
 Contenu : formation et effets des contrats de vente, de mandat et de louage (résidentiel et commercial). Survol de la Loi sur la protection du consommateur.
- DRT 550 3 cr.**
Droit constitutionnel III
 Objectifs : approfondir la connaissance du partage des compétences législatives au Canada; développer les méthodes de travail et de recherche en droit constitutionnel; développer l'analyse critique de la norme.
 Contenu : rappel des règles fondamentales régissant le partage de compétences législatives; étude de l'impact de ce partage des compétences sur la réglementation en matière économique, culturelle et linguistique.
- DRT 551 3 cr.**
Analyse féministe du droit
 Objectifs : comprendre l'importance de la théorie féministe en général et appliquée au droit. Comprendre et critiquer le rôle du droit comme instrument de subordination des femmes.
 Contenu : introduction sur l'importance du mouvement féministe. Étude de la théorie féministe. Étude des questions choisies en droit touchant particulièrement les femmes :

l'égalité, les programmes d'accès à l'égalité, l'avortement, etc.

DRT 522**3 cr.****Responsabilité extra-contractuelle de l'État**

Objectifs : s'initier au système de responsabilité délictuelle et quasi délictuelle de l'État et cerner la portée de son obligation d'assurer la réparation des dommages causés par sa faute ou celle de ses agents.

Contenu : historique du régime de responsabilité civile de l'État. Fondements et justifications de la responsabilité de l'État. Le droit applicable aux actes de puissance publique. Les causes d'atténuation ou d'exonération de responsabilité. La procédure de poursuite contre l'Administration.

DRT 553**3 cr.****Aliénation mentale et la responsabilité pénale**

Objectifs : se familiariser avec les principes juridiques qui s'appliquent aux malades et aux désordonnés mentaux dans le droit pénal canadien et découvrir les véritables dimensions de l'exception dans le contexte particulier de la responsabilité pénale.

Contenu : origines des principes canadiens gouvernant l'irresponsabilité pénale dans le droit de Common Law. Réception des principes dans le droit canadien. Distinctions d'ordre procédural : inaptitude et aliénation mentale. Problèmes créés par le concept de « maladie mentale ». Méthodes d'évaluation du degré d'incapacité. Évolution de l'analyse par l'étude de la jurisprudence et de la doctrine. Solutions juridiques offertes par le droit comparé. Impact des Chartes canadienne et québécoise sur la défense.

DRT 554**3 cr.****Droit de la concurrence**

Objectif : se familiariser avec les règles juridiques applicables en matière de concurrence au Canada.

Contenu : développement de la législation en droit de la concurrence au Canada et aux États-Unis. Examen des principes juridiques régissant les ententes restreignant la concurrence, les fusionnements, l'abus de position dominante et les pratiques restrictives. Analyse des pouvoirs du Tribunal de la concurrence, créé suite aux amendements de 1986. Examen du rôle et du fonctionnement du Bureau de la politique de concurrence, chargé d'assurer le soutien administratif et réglementaire de la Loi sur la concurrence.

DRT 555**3 cr.****Organisation du monde de la santé II**

Objectifs : acquérir les principales notions du droit professionnel; s'initier aux problèmes les plus importants se présentant au niveau du contrôle de l'activité professionnelle; être en mesure d'évaluer la pertinence du droit actuel et d'envisager des solutions de rechange. Contenu : notion de profession. Caractéristiques des corporations professionnelles. Contrôle exercé par la Corporation sur l'admission et l'activité professionnelle. Contrôle exercé par l'établissement et la Régie de l'assurance-maladie.

DRT 556**3 cr.****Droit médical II**

Objectifs : approfondir les questions juridiques et éthiques suscitées par la médecine moderne; se familiariser avec les sources pertinentes et en faire une analyse critique; traiter oralement et par écrit, de façon logique et ordonnée, d'un sujet choisi.

Contenu : principe de l'inviolabilité de la personne humaine à la lumière des différents domaines du droit et atteintes autorisées par la loi. Analyse plus approfondie des questions controversées de médecine moderne, selon des thèmes choisis : reproduction humaine, manipulations génétiques, droits du foetus, avortement, euthanasie et cessation de traitement, expérimentation, transplantation d'organes, modifications du comportement, ressources disponibles.

DRT 557**3 cr.****Droit de l'urbanisme et de l'aménagement**

Objectifs : prendre conscience des problèmes d'aménagement du territoire; connaître les principes fondamentaux du droit québécois de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire; procéder à un examen plus attentif de diverses lois dont la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et la Loi sur la protection du territoire agricole; pouvoir appliquer ces connaissances à des cas concrets.

Contenu : introduction générale. La planification au niveau régional (le schéma d'aménagement, les mesures de contrôle intermédiaire), au niveau local (le plan d'urbanisme, les règlements de zonage, lotissement, construction, etc.) et la planification centralisée (la protection du territoire agricole, la protection des biens culturels, etc.)

DRT 558**3 cr.****Droit de l'entreprise III**

Objectifs : se familiariser avec une forme juridique particulière d'entreprise : la coopérative, et la distinguer de la compagnie et de la corporation sans but lucratif.

Contenu : bref historique de la coopération et de la législation coopérative au Québec. Analyse des principes coopératifs formulés par l'Alliance coopérative internationale et étude de leur application en droit québécois. Analyse des aspects juridiques des coopératives régies par la Loi sur les coopératives et des caisses régies par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit. Étude comparative des coopératives et des compagnies, des banques et des corporations sans but lucratif.

DRT 559**3 cr.****Droit professionnel**

Objectifs : connaître les structures et le fonctionnement du professionnalisme au Québec; approfondir un problème particulier que soulève l'interaction entre l'État, les professionnels et les patients ou clients; être capable de porter un jugement sur la valeur et l'évolution du système.

Contenu : enjeu et objet du droit professionnel. Les structures du professionnalisme. L'exercice du monopole professionnel. Le droit disciplinaire. Le contentieux disciplinaire. Les professions juridiques. Les professions médicales.

DRT 560**3 cr.****Droit des valeurs mobilières**

Objectif : se familiariser avec les éléments fondamentaux en matière de réglementation des valeurs mobilières.

Contenu : étude des éléments fondamentaux en matière de réglementation des valeurs mobilières, tels l'appel public à l'épargne, le prospectus, le placement privé, l'offre publique d'achat, les tactiques défensives, les relations avec les organismes de réglementation. Présentation générale du système financier et des principaux mécanismes du marché des capitaux. Concepts économiques sous-jacents à la réglementation des valeurs mobilières.

DRT 561**3 cr.****Droit international économique nord-américain**

Objectifs : s'initier au domaine du droit régissant les relations économiques des États de même que les activités commerciales de leurs ressortissants; cerner les différentes formes de blocs économiques et connaître les règles qui sous-tendent leur fonctionnement; maîtriser, en particulier, les principes juridiques gouvernant la zone de libre-échange créée entre le Canada, les États-Unis et le Mexique.

Contenu : définition et caractéristiques du droit international économique. Le concept d'ordre économique international. Le GATT : origines, composition et structure. Le cadre juridique de l'Accord canado-américain de libre-échange (ALE) et de l'Accord nord-américain de libre-échange (ALENA). La conformité de l'ALE et de l'ALENA à la lettre et à l'esprit du GATT.

DRT 562**3 cr.****Droit social I**

Objectifs : se familiariser avec le domaine du droit social, en connaître les spécificités et en comprendre l'évolution. S'initier aux principales mesures législatives en matière d'accès à la justice et s'initier aux principaux régimes publics en matière de sécurité du revenu. Contenu : le droit social : domaine et particularismes. L'accès à la justice : problématique et solutions législatives (aide juridique, recours collectif et autres mesures). La sécurité du revenu : vue d'ensemble; les prestations aux chômeurs; les prestations de dernier recours; le Régime de rente du Québec; le contentieux en matière de sécurité du revenu.

DRT 563**3 cr.****Droit social II**

Objectifs : se familiariser avec le domaine de l'indemnisation étatisée du préjudice corporel, en connaître les caractéristiques et en comprendre l'évolution. S'initier aux principaux régimes publics d'indemnisation du préjudice corporel.

Contenu : le rôle de l'État dans l'indemnisation du préjudice corporel : fondement et évolution. Les régimes d'indemnisation : accidents du travail et maladies professionnelles, assurance automobile, et autres régimes analogues. Les rapports entre les régimes publics d'indemnisation, les recours de droit commun et les régimes publics de sécurité du revenu. Le contentieux en matière d'indemnisation étatisée du préjudice corporel.

DRT 564**3 cr.****Biens II**

Objectifs : connaître et appliquer les règles relatives aux différents éléments du système de publicité des droits tant foncier que personnel et réel mobilier; maîtriser les règles de radiation des droits aux registres appropriés; maîtriser les notions de base dans le domaine des patrimoines d'affectation; analyser les dispositions pertinentes du Code civil du Québec.

Contenu : le système de publicité dans son ensemble. Les principaux objectifs de la publicité, ses effets ainsi que les devoirs et obligations de l'officier de la publicité. Les droits admissibles à la publicité et ceux qui ne le sont pas. La radiation des droits publiés. Les causes de radiation, les formalités qui y sont rattachées ainsi que ses effets. Les modalités de constitution des patrimoines d'affectation et l'administration et la liquidation de ces patrimoines.

DRT 566**3 cr.****Droit du libre-échange**

Objectifs : s'initier au droit régissant les relations économiques entre États et les activités commerciales de leurs ressortissants. Cerner les différentes formes de blocs économiques; connaître leurs règles de fonctionnement. Maîtriser les principes juridiques gouvernant la zone de libre-échange créée entre le Canada, les États-Unis et le Mexique et l'Union douanière établie entre l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay.

Contenu : définition et caractéristiques du droit international économique. Le GATT de 1994 : origines et structure. L'OMC : fonctions et règles internationales régissant le commerce des marchandises et des services, les marchés publics et le commerce d'état, les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent le commerce. Le cadre juridique de l'ALÉNA et du MERCOSUD.

PDR**PDR 501****3 cr.****Introduction aux théories des fondements du droit**

Objectif : s'initier aux grands courants de la pensée philosophique sur le droit.

Contenu : introduction : qu'est-ce que la philosophie du droit? Le droit naturel : le droit comme sous-classe de la morale, la loi éternelle comme fondement des normes morales et juridiques. La philosophie positiviste du droit : le rejet du droit naturel, l'analyse du droit par le biais du concept de norme et ses équivalents. Échec de la recherche du fondement absolu : fondement socioéconomique du droit, fondements suffisants.

PDR 502**3 cr.****Philosophie du droit : éthique et juridique**

Objectif : se familiariser avec une démarche interdisciplinaire ayant pour objet l'analyse des rapports entre le droit et l'éthique.

Contenu : prise de contact avec les concepts éthiques qui traversent les institutions juridiques telles que la constitution, les codes civil et pénal, la fonction judiciaire et la jurisprudence.

Les activités suivantes sont celles de la maîtrise et du diplôme en droit de la santé.

DRT**DRT 701****4 cr.****Droit médical I**

Objectifs : connaître et être capable de critiquer les règles de la responsabilité civile médicale et hospitalière.

Contenu : conditions générales et particulières de la responsabilité civile médicale dans le contexte hospitalier et extra-hospitalier : faute, préjudice et lien de causalité.

DRT 704**4 cr.****Droit médical II**

Objectifs : approfondir les questions juridiques et éthiques suscitées par la médecine moderne; se familiariser avec les sources pertinentes et en faire une analyse critique; traiter oralement et par écrit, de façon logique et ordonnée, d'un sujet choisi.

Contenu : principe de l'inviolabilité de la personne humaine à la lumière des différents domaines du droit et de l'éthique. Les atteintes à l'inviolabilité de la personne humaine en droit privé : atteintes volontaires, atteintes involontaires et décisions prises pour les incapables. Analyse plus approfondie des questions controversées de médecine moderne, selon des thèmes choisis : reproduction humaine, manipulations génétiques, droits du fœtus, avortement, euthanasie et cessation de traitement, expérimentation, transplantation d'organes, modifications du comportement, ressources disponibles, etc.

DRT 711**4 cr.****Organisation du monde de la santé I**

Objectifs : acquérir la connaissance des normes régissant le secteur de la santé en tenant compte de leur évolution et des approches contrastées à développer selon les besoins; s'initier à l'apprentissage de la méthode de délimitation d'un champ empirique du droit ainsi qu'à la démarche de synthèse et de convergence d'aspects des grands secteurs du droit; apprécier l'impact des modifications législatives et réglementaires.

Contenu : aperçu des composantes du réseau des affaires sociales. Les établissements. Les prestataires de soins et de services. Les bénéficiaires. Le régime d'assurance-maladie. La constitution et l'organisation du réseau. Le financement. Synthèse et perspective.

DRT 712**4 cr.****Organisation du monde de la santé II**

Objectifs : acquérir les principales notions du droit professionnel; s'initier aux problèmes les plus importants se présentant au niveau du contrôle de l'activité professionnelle; être en mesure d'évaluer la pertinence de droit actuel et d'envisager des solutions de rechange.

Contenu : notion de profession. Caractéristiques des corporations professionnelles. Contrôle exercé par la Corporation sur l'admission et l'activité professionnelle. Contrôle exercé par l'établissement et la Régie de l'assurance-maladie.

DRT 715**2 cr.****Introduction au droit**

Objectif : acquérir les principes de base du droit ainsi que la méthodologie applicable en matière de recherche.

Contenu : analyse des institutions, des secteurs, ainsi que des sources du droit et de leur hiérarchie. Étude des concepts de base en matière de droit civil et de droit public. Utilisation des principaux instruments de recherche.

DRT 716**2 cr.****Introduction aux principaux problèmes du monde de la santé**

Objectif : se familiariser avec les différentes problématiques du milieu de la santé et des affaires sociales.

Contenu : étude de l'évolution de la société, des problèmes de santé et des problèmes sociaux. Analyse de l'évolution des politiques, des structures, des programmes et du financement dans le domaine de la santé et du bien-être.

DRT 717**4 cr.****Droit du travail dans le secteur de la santé**

Objectif : prendre connaissance des principaux problèmes de relations du travail dans le secteur de santé et des services sociaux.

Contenu : rappel du droit du travail applicable au Québec. Examen des particularités principales du secteur de la santé en matière de relations du travail : historique et structure des négociations, rôle de l'État en relation avec le problème de l'étendue et des limites de la négociation collective, grève et notion des services essentiels, arbitrage et analyse du contenu des conventions collectives.

DRT 718**4 cr.****Droit international de la santé**

Objectif : se familiariser avec les concepts du droit international de la santé et les problèmes constitutionnels découlant de leur application.

Contenu : évolution historique, place du droit international de la santé dans le contexte du droit international public, nature, objectif, objet et source du droit international de la santé. Étude des problèmes constitutionnels relatifs à son application au Canada. Analyse des mécanismes intergouvernementaux et non gouvernementaux de coopération internationale dans le domaine de la santé.

DRT 719**4 cr.****Santé et sécurité du travail**

Objectif : prendre connaissance des principaux problèmes socio-sanitaires et des principales règles de droit relativement à la santé et à la sécurité du travail.

Contenu : étude de quelques-unes des principales questions soulevées par la Loi sur la santé et la sécurité du travail : la problématique socio-sanitaire de la santé et de la sécurité du travail, les structures administratives et judiciaires prévues par la loi, les programmes de prévention, la médecine du travail, le rôle du réseau des affaires sociales, les droits et les obligations de l'employeur et du travailleur. Étude de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles.

DRT 720	4 cr.	hospitaliers; la performance et le financement des différents établissements; la rémunération des différents personnels.	et la psychiatrie. Analyser et critiquer les règles applicables. Traiter par écrit de questions complexes selon un processus d'analyse rigoureux et structuré.
Gestion de l'information			Contenu : description des effets juridiques généraux de la maladie mentale sur la personne. L'aptitude à gérer ses biens et sa personne. Les régimes de protections des personnes. L'aptitude à consentir aux soins médicaux et le consentement éclairé dans le contexte établi. La dangerosité et la garde en établissement. Confidentialité et secret professionnel en psychiatrie. L'aptitude à subir un procès. La non-responsabilité pour cause de maladie mentale et l'ordonnance de garde en établissement. Les mesures de traitement obligatoire du patient psychiatrique. L'expertise psychiatrique. La responsabilité professionnelle du psychiatre. La responsabilité hospitalière à l'égard des patients psychiatriques. Les droits, obligations et recours de l'usager en santé mentale.
DRT 721	4 cr.	Droit comparé et droit de la santé	
Droit de l'environnement		Objectif : approfondir les aspects généraux du droit comparé.	
Objectifs : se sensibiliser à la connexité des problématiques en santé et en environnement et s'initier aux principales règles juridiques applicables dans le domaine.		Contenu : identification du droit comparé comme discipline du droit ou méthode d'études, analyse de ses rapports avec l'étude du droit étranger, avec le droit international public ou privé, son intérêt, la façon de l'utiliser, les principales familles juridiques et plus spécifiquement les rapports entre le droit civil et le Common Law.	
DRT 722	4 cr.	DRT 727	3 cr.
Santé publique		Méthodologie de la recherche	
Objectif : se familiariser avec la problématique de l'approche en santé publique.		Objectif : comprendre les méthodes et les instruments de la recherche juridique, qu'il s'agisse des sources du droit, des ouvrages de référence ou des banques de données.	
Contenu : étude des stratégies, des cibles et des responsables. Examen des diverses lois au Québec susceptibles de s'appliquer dont la Loi sur la protection de la santé publique. Prise en compte des aspects de droit international et de droit constitutionnel existant dans ce domaine.		Contenu : accent placé sur le droit québécois et initiation à la méthodologie propre au droit d'autres systèmes (provinces canadiennes, États-Unis et Europe) exercices de repérage et d'application.	
DRT 723	4 cr.	DRT 728	4 cr.
Les chartes et le droit de la santé		Séminaire de recherche I	
Objectif : se sensibiliser aux grands principes des chartes et à leur impact dans le domaine du droit de la santé.		Objectif : approfondir des problèmes spécifiques à la recherche en droit de la santé en fonction de thématiques diversifiées choisies par la professeure-tutrice ou par le professeur-tuteur de l'étudiante ou de l'étudiant.	
Contenu : étude des principes et des règles d'interprétation applicables en matière de chartes. Analyse des principales dispositions ayant un impact dans le domaine de la santé et des services sociaux.		Contenu : développer les capacités de recherche en deux phases, soit Séminaire I et Séminaire II, par la présentation, la sélection de données et la rédaction de travaux de recherche.	
DRT 724	4 cr.	DRT 729	4 cr.
Le droit de la protection sociale		Séminaire de recherche II	
Objectifs : se familiariser avec les principales mesures de sécurité sociale en vigueur au Québec et prendre connaissance des problèmes juridiques que soulève l'intégration de la composante médicale dans l'attribution des prestations.		Objectif : approfondir des problèmes spécifiques à la recherche en droit de la santé en fonction de thématiques diversifiées choisies par la professeure-tutrice ou par le professeur-tuteur de l'étudiante ou de l'étudiant.	
Contenu : présentation générale des mesures de sécurité sociale en vigueur au Québec. Présentation plus détaillée de certains programmes en matière d'indemnisation et de soutien du revenu. Relevé et analyse des données de nature médicale prises en compte par le processus d'attribution des prestations. Analyse et discussion du rôle attribué aux professionnelles et aux professionnels de santé dans ce processus.		Contenu : développer les capacités de recherche en deux phases, soit Séminaire I et Séminaire II, par la présentation, la sélection de données et la rédaction de travaux de recherche.	
DRT 725	4 cr.	DRT 730	11 cr.
L'économie de la santé		Essai	
Objectif : s'initier aux principaux problèmes de nature économique existant dans le domaine de la santé et des services sociaux.		DRT 738	26 cr.
Contenu : examen du système économique et de l'industrie des services de la santé; la demande de soins; l'offre de services médicaux; la production et les coûts des services		Mémoire	
		DRT 739	2 cr.
		Activité préparatoire à l'essai	
		Objectif : préparer l'essai.	
		Contenu : choix du sujet, élaboration de la problématique, cueillette et analyse de la documentation, esquisse du plan.	
		DRT 740	4 cr.
		Psychiatrie légale	
		Objectifs : faire l'apprentissage élaboré des conséquences juridiques de la maladie mentale. Comprendre les relations entre le droit	
		DRT 741	4 cr.
		Cours tutorial	
		Objectif : réaliser une activité pédagogique individualisée de concert avec une professeure ou un professeur, sur une thématique spécifique qui n'est pas abordée de façon approfondie dans le cadre des activités régulières.	
		Contenu : choix de la thématique, recherche documentaire et rédaction.	
		Les activités suivantes sont celles du diplôme de droit notarial.	
		DRN	
		DRN 738	1 cr.
		Droit international privé	
		Objectifs : approfondir les principes de base du droit international privé auxquels la pratique notariale est généralement confrontée et développer les habiletés d'analyse des situations les plus courantes qui s'y rattachent.	
		Contenu : règles de conflits québécoises relatives à l'état et à la capacité des personnes, à la forme et au fond de l'acte juridique, aux successions mobilières et immobilières et aux régimes matrimoniaux. Dispositions législatives pertinentes et règles transitoires applicables en raison de l'entrée en vigueur du Code civil du Québec.	
		DRT 740	1 cr.
		Protection du territoire	
		Objectifs : connaître, approfondir et être en mesure d'appliquer les diverses législations de protection du territoire.	
		Contenu : loi sur la protection du territoire agricole. Loi sur l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents et Loi concernant les droits sur les transferts de terrains.	
		DRT 741	2 cr.
		Contrats nommés	
		Objectifs : approfondir les règles du Code civil et des lois connexes en matière d'aliénation à titre onéreux et développer les habiletés d'analyse d'actes et de rédaction en ces matières.	
		Contenu : promesse de vente, vente à tempérament, vente avec faculté de rachat, vente aux enchères, vente d'entreprise, vente d'un	

immeuble, modalités relatives au paiement du prix et aux garanties, contrats nécessitant une autorisation, échange, dation en paiement, bail à rente, bail commercial, T.P.S. et T.V.O., Code civil du Québec, dispositions transitoires applicables en raison de l'entrée en vigueur du Code civil du Québec, lois connexes.

DRN 754**3 cr.****Droit fiscal**

Objectifs : approfondir et appliquer les diverses législations fiscales ayant une incidence sur les activités économiques des particuliers, des entreprises et des corporations de même que sur la planification successorale.

Contenu : imposition des particuliers : revenus d'emploi et d'entreprise, gain en capital, fractionnement et attribution des revenus; imposition des corporations et des actionnaires, transfert par roulement fiscal; Loi sur la Taxe d'accise et Loi sur la Taxe de vente du Québec; imposition au décès d'un particulier, planification testamentaire et post mortem.

DRN 756**2 cr.****Publicité des droits**

Objectif : connaître les règles relatives à la publicité des droits et se familiariser avec les modalités, les techniques et les différents éléments du système de publicité.

Contenu : registre des droits personnels et réels mobiliers, registre foncier, effets et modalités de la publicité, système cadastral, arpentage, bornage, désignation, plan, rénovation cadastrale, immatriculation des immeubles, radiation, devoirs et fonctions de l'officier de la publicité des droits. Code civil du Québec, lois connexes, règlements, dispositions transitoires applicables en raison de l'entrée en vigueur du Code civil du Québec.

DRN 761**2 cr.****Les rapports pérennitaires familiaux**

Objectifs : approfondir les règles qui régissent l'aspect patrimonial de la famille et la transmission des biens à cause de mort; procéder à leur mise en oeuvre; développer les habiletés qui s'y rattachent.

Contenu : donations, effets du mariage, régimes matrimoniaux, projets d'accord en matière de séparation et divorce, union de fait; testaments, procédure de vérification, lettres de vérification, substitution et règles relatives aux successions; dispositions législatives pertinentes et règles transitoires applicables en raison de l'entrée en vigueur du Code civil du Québec.

DRN 762**2 cr.****Droit des corporations et des sociétés**

Objectifs : apprendre à constituer des compagnies par actions et des sociétés; s'initier à leur fonctionnement et procéder à leur fusion et à leur liquidation.

Contenu : lois fédérale et provinciale sur les sociétés et compagnie par actions; règles du Code civil du Québec en matière de société et d'association; lois connexes et dispositions transitoires applicables en raison de l'entrée en vigueur du Code civil du Québec.

DRN 763**1 cr.****Pratique notariale**

Objectif : se familiariser avec la rédaction, la conservation et la communication de l'acte

notarié et avec les techniques de rédaction de requêtes notamment en matière de tutelle, curatelle, inaptitude du majeur et adoption.

Contenu : loi sur le notariat, Code civil du Québec, Code de procédure civil, Loi sur le Curateur public, Loi sur l'adoption et dispositions transitoires applicables en raison de l'entrée en vigueur du Code civil du Québec.

DRN 764**2 cr.****Propriété : modalités et démembrements**

Objectifs : approfondir les modalités de la propriété et ses démembrements; développer les habiletés d'analyse et de rédaction d'actes en ces matières.

Contenu : copropriété par indivision, copropriété divisée d'un immeuble, propriété superficielle, usufruit, usage, servitudes et emphytéose. Code civil du Québec et lois connexes. Dispositions transitoires applicables en raison de l'entrée en vigueur du Code civil du Québec.

DRN 765**3 cr.****Examen des titres**

Objectif : être en mesure de maîtriser les règles de droit et la méthode propre à l'examen des titres immobiliers.

Contenu : instruments de recherche, théorie des nullités et transfert de propriété. Conditions de forme et validité des actes, chaîne des titres, désignation, actes à titre onéreux, actes à titre gratuit, capacité et pouvoirs des parties. Droits réels, reconnaissance judiciaire du droit de propriété, conversions et restriction. Exercices pratiques. Code civil du Québec. Code civil du Bas Canada. Code de procédure civile. Dispositions transitoires applicables en raison de l'entrée en vigueur du Code civil du Québec.

DRN 766**3 cr.****Financement et fiscalité des corporations I**

Objectifs : s'initier aux règles de financement des corporations et approfondir notamment les règles du droit des sûretés, les taxes à la consommation et les connaissances déjà acquises en droit fiscal des corporations par l'analyse de cas pratiques.

Contenu : règles relatives au transfert d'actifs à une corporation sans incidence fiscale; effets des taxes à la consommation, moyens de financement des corporations par l'étude des priorités; hypothèques conventionnelles immobilières, mobilières avec et sans dépossession et hypothèques ouvertes; hypothèques légales; droit de rétention; rang des droits; cautionnement; garantie bancaire et Loi sur l'intérêt; dispositions affectant la distribution des bénéfices des corporations à leurs actionnaires. distribution des surplus, dividendes réels et réputés, dividendes imposables et non imposables, prêts, attributions de biens et avantages conférés aux actionnaires. Loi de l'impôt sur le revenu. Loi sur la taxe d'accise. Loi sur la taxe de vente. Loi sur les compagnies. Loi sur les sociétés par actions de régime fédéral. Code civil du Québec. Dispositions transitoires applicables en raison de l'entrée en vigueur du Code civil du Québec.

DRN 767**3 cr.****Financement et fiscalité des corporations II**

Objectifs : s'initier aux diverses planifications fiscales, corporatives et financières; démontrer l'importance de leur interaction dans les planifications à intervenir et développer des habiletés d'analyse, de rédaction et de planification en ces matières.

Contenu : changements dans les modalités de participation des actionnaires : réorganisation des corporations lors d'un remaniement de capital, échange et conversion d'actions, identification et solution d'un problème pratique requérant la mise en oeuvre de notions multidisciplinaires; connaissance des règles relatives aux fondations et fiducies de même que de leurs applications pratiques dans le secteur des entreprises québécoises; diverses planifications reliées à la détention d'actions par le biais de fiducies entre vifs ou testamentaires. Loi de l'impôt sur le revenu. Loi sur la taxe d'accise. Loi sur la taxe de vente. Loi sur les compagnies. Lois sur les sociétés par actions de régime fédéral. Code civil du Québec. Dispositions transitoires applicables en raison de l'entrée en vigueur du Code civil du Québec.

DRN 768**3 cr.****Droit préventif I : la prévention des différends**

Objectifs : s'initier principalement au concept et aux fondements du droit préventif; explorer le droit préventif, ses principes et ses applications; développer une nouvelle façon d'aborder les problèmes juridiques en se sensibilisant à une nouvelle éthique professionnelle fondée sur une étude du rapport notaire-client et sur le développement de nouvelles habiletés; acquérir la maîtrise de nouveaux outils de pratique professionnelle en droit préventif et établir les conditions de son exercice.

Contenu : prévention en tant que dimension du droit; fonctions du droit : une comparaison analytique du droit préventif et du droit positif; problèmes actuels du droit préventif et du droit positif; présentation du contrat comme système d'attentes mutuelles; outils de pratique professionnelle : le contrat comme véhicule du droit préventif au niveau du contenu et de la terminologie et au niveau du développement de formes d'expressions contractuelles qui prévoient un traitement préventif des différends; bilan et diagnostic juridiques.

DRN 769**3 cr.****Droit préventif II : la gestion des différends**

Objectifs : se sensibiliser à la place du droit préventif dans la gestion des différends et au rôle du notaire, à titre de conseiller juridique, dans l'univers des différends; démontrer la pertinence d'une pratique de la gestion préventive des différends; acquérir la maîtrise des méthodes de résolution des problèmes et des différends fondées sur le principe des attentes mutuelles.

Contenu : illustration du concept de droit préventif par ses applications, dans la pratique notariale, dans le continuum : problème-dispute-différend-litige; méthodes et techniques de résolution des problèmes et des différends : négociation, conciliation, médiation, arbitrage en matière civile, commerciale et familiale; processus de médiation familiale : aspects psychologiques et psychosociaux de

la rupture, négociation d'une entente entre les parties, aspects économiques, légaux et fiscaux, sensibilisation à la problématique de la violence intrafamiliale.

DRN 771

3 cr.

Droit préventif III : la médiation familiale

Objectifs : en matière de médiation familiale, approfondir les sujets abordés dans le cours de formation de base, acquérir la maîtrise de nouveaux outils de pratique professionnelle et établir les conditions de son exercice.

Contenu : l'accueil. Le processus de médiation. L'évaluation de la situation familiale. Les enfants. Les stratégies et les techniques d'intervention. La médiation en rapporte avec la violence familiale et les autres problématiques familiales. La réorganisation familiale. La problématique du partage des biens et les incidences fiscales. Le partage des responsabilités financières. Les résultats et les suites de la médiation.

Prix, bourses et médaille

PRIX WILSON & LAFLEUR

Accordé à l'étudiante ou à l'étudiant qui a obtenu les meilleurs résultats en première année (250 \$).

PRIX CARSWELL CO. LTD.

Accordé, pour l'achat de livres, à l'étudiante ou à l'étudiant qui a obtenu les meilleurs résultats en troisième année (500 \$), en deuxième année (250 \$) et en première année (250 \$).

PRIX CROCHETIÈRE, PÉTRIN

Décerné à l'étudiante ou à l'étudiant qui a obtenu le meilleur résultat scolaire (selon l'écart-type) dans le cadre du cours Droit des sûretés (1000 \$).

PRIX MAURICE-DELORME

Décerné à l'étudiante ou à l'étudiant qui s'est distingué lors des procès simulés (1000 \$).

MÉDAILLE ALBERT-LEBLANC

Décernée par la Faculté de droit à une étudiante ou à un étudiant méritant sur recommandation d'un Comité présidé par le secrétaire de la Faculté et composé des responsables de programmes.

PRIX BERESKIN & PARR

Décerné à l'étudiante ou à l'étudiant ayant obtenu les meilleurs résultats dans le cours Propriété intellectuelle (100 \$).

PRIX DU BARREAU DU QUÉBEC

Décerné à l'étudiante ou à l'étudiant qui s'est classé premier parmi les étudiantes et les étudiants qui se destinent au Barreau au terme de ses études de premier cycle (1000 \$).

PRIX DE LA CHAMBRE DES NOTAIRES

Décerné à l'étudiante ou à l'étudiant qui s'est classé premier parmi les étudiantes et les étudiants qui se destinent au Droit notarial au terme de ses études de premier cycle (entre 800 et 1000 \$).

PRIX DU DOYEN

Décerné à l'étudiante ou à l'étudiant qui a obtenu le meilleur résultat au terme des trois années du programme de baccalauréat de la Faculté (1000 \$).

PRIX STIKEMAN, ELLIOT / CARSWELL

Décerné à l'étudiante ou à l'étudiant qui a obtenu le meilleur résultat moyen (selon l'écart-type) dans les cours Droit fiscal I et Droit fiscal II (1500 \$).

PRIX GOODMAN PHILIPS & VINEBERG

Attribué à l'étudiante ou à l'étudiant qui a obtenu le meilleur résultat (selon l'écart-type) dans les cours d'Obligations I et II (1000 \$).

PRIX DESJARDINS DUCHARME STEIN MONAST

Accordé à l'étudiante ou à l'étudiant ayant obtenu les meilleurs résultats académiques, calculés selon l'écart-type, dans les cours Obligations I et II et Droit de l'entreprise I (1500 \$).

PRIX ASSOCIATION DES DIPLÔMÉS EN DROIT DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Décerné à l'étudiante ou à l'étudiant qui a obtenu le meilleur résultat (selon l'écart-type) dans le cadre du cours Droit administratif I (250 \$).

BOURSES RICHARD CRÉPEAU

Décernées à deux étudiantes ou étudiants admis en première année à la Faculté, qui se sont classés au premier rang sur la liste d'excellence (cote Z) (1000 \$ par bourse).

BOURSE MCCARTHYTÉTRAULT

Attribuée à l'étudiante ou à l'étudiant en fonction de l'excellence de son dossier scolaire, de sa personnalité et de son engagement dans le milieu universitaire (1500 \$).

PRIX DE LA MAGISTRATURE DU DISTRICT JUDICIAIRE DE SAINT-FRANÇOIS - Fondation de l'Université de Sherbrooke

Accordé à l'étudiante ou à l'étudiant qui obtient les meilleurs résultats dans les cours Procédure civile I et Droit de la preuve et qui présente un exposé devant les membres du Comité de sélection (1000 \$).

BOURSE FOURNIER, DEMERS - Fondation de l'Université de Sherbrooke

Accordée à l'étudiante ou à l'étudiant qui a obtenu les meilleurs résultats à la fin de la première session d'études. Bourse renouvelable une fois si la moyenne cumulative est d'au moins 82,5 % (1000 \$).

PRIX GUY-R. LANDRY (FONDS MONTY, COULOMBE - Fondation de l'Université de Sherbrooke

Accordé à l'étudiante ou à l'étudiant qui a obtenu les meilleurs résultats dans les matières suivantes : Droit de l'entreprise I, Droit de l'entreprise II et Droit des sûretés. 80 % des points sont accordés à l'excellence et 20 % au leadership social (1000 \$).

BOURSES DU FONDS DE LA FACULTÉ DE DROIT (FUS) - Fondation de l'Université de Sherbrooke

Accordées à des étudiantes et à des étudiants qui se distinguent soit par leur implication dans la vie facultaire ou universitaire, soit à l'occasion des concours ou compétitions de nature académique auxquels participe la Faculté (1000 \$ à partager entre les étudiantes et les étudiants qui ont mérité une mention).

PRIX HEENAN BLAIKIE

Décerné à l'étudiante ou à l'étudiant ayant obtenu le meilleur résultat (calculé selon l'écart-type) dans le cadre des cours en droit du travail (1000 \$).

PRIX MONTY, COULOMBE EN DROIT DES ASSURANCES

Décerné à l'étudiante ou à l'étudiant ayant obtenu le meilleur résultat dans le cadre du cours Droit des assurances (500 \$).

PRIX L. LACHANCE ET ASS. INC. EN DROIT DES ASSURANCES

Décerné à l'étudiante ou à l'étudiant ayant obtenu le meilleur résultat dans le cadre du cours Droit des assurances (500 \$).

PRIX CHÉNIER-PICARD EN DROIT DE LA SANTÉ

Accordé à l'étudiante ou à l'étudiant qui a obtenu les meilleurs résultats à la fin du programme de maîtrise en droit de la santé (500 \$).

Accordé à l'étudiante ou à l'étudiant qui a produit le meilleur essai ou le meilleur mémoire en vue de l'obtention de la maîtrise en droit de la santé (500 \$).

BOURSE DE MAÎTRISE OU DE DOCTORAT DE L'ASSOCIATION DES DIPLÔMÉS DE LA FACULTÉ DE DROIT DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

L'Association offre une bourse de 1000 \$ à la personne qui a fait ses études en droit à l'Université de Sherbrooke et qui désire poursuivre des études de maîtrise ou de doctorat à l'Université de Sher-

brooke ou dans toute autre université. Tous les domaines d'étude sont admissibles.

Conditions : étudier à temps complet et présenter une demande, au plus tard le 1^{er} avril de chaque année, sur un formulaire disponible au cabinet du doyen de la Faculté de droit.

**BOURSE DE LA FONDATION POUR L'AVANCEMENT DES
ÉTUDES JURIDIQUES À SHERBROOKE INC.**

Accordée à l'étudiante ou à l'étudiant inscrit au programme de maîtrise en droit de la santé dont l'essai ou le mémoire de maîtrise a été soumis et accepté par son directeur d'essai ou de mémoire dans les 12 mois de la fin de sa scolarité (1000 \$).

CALENDRIER 1997-1998 - FACULTÉ DE DROIT

	Trimestre automne 1997	Trimestre hiver 1998
Journée d'accueil	lundi 25 août	N/A
Début des activités pédagogiques	lundi 25 août	lundi 5 janvier
Rentrée au Centre sportif	mercredi 3 septembre jeudi 4 septembre vendredi 5 septembre	mercredi 7 janvier jeudi 8 janvier
Date limite du choix ou de modification des activités pédagogiques	lundi 15 septembre	mercredi 21 janvier
Date limite de présentation d'une demande d'admission (1er cycle temps complet)	N/A	dimanche 1er mars pour le trimestre d'automne
Relâche des activités pédagogiques	du lundi 27 octobre au vendredi 31 octobre	du lundi 2 mars au vendredi 6 mars
Date limite d'abandon des activités pédagogiques	samedi 15 novembre	dimanche 15 mars
Fin des activités pédagogiques	vendredi 12 décembre	vendredi 24 avril
Activités étudiantes *	jeudi 28 août : en après-midi	mercredi 28 janvier
Congés universitaires *	lundi 1er septembre (Fête du travail) lundi 13 octobre (Action de grâces)	vendredi 10 avril (Vendredi Saint) lundi 13 avril (Lundi de Pâques)
Nombre de jours d'activités pédagogiques	72.5 jours	72 jours

* Les activités pédagogiques seront reprises à d'autres dates.